



Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire (consultative et non décisionnelle)
du mardi 25 août 2020 à 12 h 10.

Réf. 1242

Diffusion à distance par Zoom.

Proposition d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et procédures de la réunion
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis d'intention des membres du comité exécutif
5. Consultation sur les procédures d'assemblée et de vote à distance (document joint)
6. Plan de travail A2020 et calendrier des instances syndicales A2020 (documents joints)
7. Info-négo
8. Rentrée automne 2020
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

1. **Mot de bienvenue et procédure de la réunion**

Soixante-sept professeurs-es sont présents-es. Nathalie Pilon souhaite la bienvenue à toutes et à tous ainsi qu'une bonne rentrée ! En tant que présidente par intérim, elle se réjouit de prendre la relève d'Alexandre D. Lahaie et le remercie grandement pour ses nombreuses contributions au syndicat. Elle s'adresse aux membres, mentionne qu'elle va s'atteler à la tâche pour que la voix des enseignants-es soit entendue. Elle demande toutefois de l'indulgence d'autant plus que le comité exécutif a un membre en moins cet automne et du contexte de pandémie. Nous sommes dans une période de consolidation du comité exécutif et du fonctionnement syndical, soit à redonner le pouvoir démocratique à toutes nos instances. Aujourd'hui, il s'agit de la dernière AG consultative non décisionnelle. Le comité exécutif a fait appel à un vétéran des AG à distance pour agir à titre de président d'assemblée, Benoît Lacoursière, membre du SPPCM et secrétaire-général et trésorier de la FNEEQ.

2. **Nomination d'un président d'assemblée**

Le comité exécutif propose Benoît Lacoursière à titre de président d'assemblée. **Il est élu.**

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Benoît salue l'assemblée et rappelle les procédures : lever la main pour avoir la parole, activer le crochet vert (pour) ou rouge (contre) lors d'un vote indicatif, ouvrir le micro et parler pour demander un point d'ordre à la présidence ou la question préalable (pas besoin de lever la main). Il n'aura pas de clavardage possible, sauf pour demander du soutien technique à un-e des officiers-ères. Les propositions ne peuvent être formulées dans le clavardage ; elles doivent être transmises par courriel au SPPCM. Benoît Lacoursière fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Pascale Gravel, appuyé par Mélanie Roy,
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Avis d'intention des membres du comité exécutif

Les membres du comité exécutif présentent leur avis d'intention de se présenter aux élections du comité exécutif pour l'hiver 2020. L'assemblée générale annuelle n'ayant pas pu avoir lieu au printemps dernier, elle aura lieu le 13 octobre prochain à 13 h, en visioconférence. Le comité exécutif s'était engagé à tenir des élections le plus rapidement possible à l'automne, dès que les votes à distance seront possibles. La période de mise en candidature sera du 29 septembre au 6 octobre.

Les membres du comité exécutif présentent, à tour de rôle, leur avis d'intention. Nathalie Pilon a décidé de poser sa candidature à la présidence à l'hiver 2020 afin de s'assurer une continuité toute l'année 2020-2021. Elle laisse donc le poste de vice-présidence aux relations de travail. Elle précise qu'il s'agira d'un mandat d'une seule session, car elle sera en congé différé à partir de l'automne 2021. Maxime Thibault exprime qu'il ne peut annoncer un avis d'intention ferme sur un poste en particulier et qu'il compte poursuivre sa réflexion. Dès que sa décision sera prise, au plus tard avant la période de mise en candidature, il l'annoncera dans l'infolettre. Ariane Robitaille, compte tenu des circonstances exceptionnelles de la COVID et des départs au comité exécutif, annonce qu'elle briguera un autre mandat à la trésorerie, le dernier. Isabelle Rivet souhaite se présenter à l'exécutif, au poste de vice-présidente aux affaires pédagogique. Andréane St-Hilaire avait l'intention de se présenter, mais la venue d'un nouvel enfant prévue le 27 janvier change les plans. Elle sera en congé, donc elle ne se présentera pas au poste de vice-présidente à l'information à l'hiver 2021, mais pourrait se présenter à la fin de l'année pour son retour de congé de maternité et parental en août.

Nathalie rappelle que tous les postes sont en élection chaque année.

5. Consultation sur les procédures d'assemblée et de vote à distance

Afin d'avoir des assemblées décisionnelles et de prendre des votes à distance, de nouvelles procédures d'assemblée et de vote à distance ont été élaborées par le comité exécutif, selon les avis juridiques de la FNEEQ. Andréane St-Hilaire présente les grandes lignes des procédures soumises à consultation et invite les membres à donner leur avis.

Questions et interventions.

Le comité exécutif recommande à l'assemblée générale :

d'adopter les grandes lignes de procédures de réunions et de vote à distance suivantes :

1. Clavardage :
 - a. Fermer le clavardage à « Tout le monde en public et en privé »
 - b. Permettre le clavardage uniquement vers les hôtes et co-hôtes et uniquement pour annoncer un problème technique
2. Annonce de propositions et d'amendements :
 - a. Utiliser l'adresse instance@sppcm.org pour transmettre les propositions ordinaires, amendements et sous-amendements au secrétariat d'assemblée
3. Propositions privilèges :
 - a. Un-e membre qui désire annoncer une question privilège devra ouvrir son micro et l'annoncer à voix haute.
4. Méthodes de votes :
 - a. Utiliser les outils de « réponses non verbales » de Zoom pour remplacer les votes à main levée.
 - i. Pour voter « oui/pour », appuyer sur le crochet vert. Pour voter « non/contre » appuyer sur le X rouge. Pour s'abstenir, ne pas voter.

- b. Utiliser l’outil de « sondage » de Zoom lorsqu’en vertu de nos règles de procédures, un vote secret spontané est demandé par un-e membre en cours d’assemblée, sur une proposition qui n’engage pas la responsabilité du syndicat
 - i. La plateforme Zoom permet un vote (par sondage) anonyme, mais ne permet pas un vote secret. Cette méthode est donc analogue à distribuer une feuille à tous les membres présents en cours de réunion. Il est alors impossible de savoir qui a voté et qui n’a pas voté. Seuls le nombre de votes et les résultats POUR ou CONTRE peuvent être connus.
 - c. Utiliser la plateforme Balotilo pour tous votes concernant les matières prévues au Code du travail (élections, grève et entente de principe), pour toutes décisions qui doivent automatiquement et obligatoirement être prises à scrutin secret selon les Statuts et règlements du SPPCM, ceux de la FNEEQ, de la CSN et du FDP.
 - i. Un guide sera transmis à l’ensemble des membres pour présenter en détail les différents outils et les procédures associées à chacun d’eux.
5. Inscription à l’assemblée générale :
- a. L’inscription sera obligatoire et via la plateforme Zoom. La date limite pour s’inscrire sera deux heures avant le début de l’instance. La présence d’un-e membres inscrit-e en retard ne pourra être garantie.
 - b. Les informations à transmettre lors de l’inscription seront : prénom, nom, département, adresse courriel professionnelle (@cmaisonneuve.qc.ca), numéro de téléphone et année de naissance ou code postal. Ces informations sont essentielles aux fins d’identification et de vérification du statut de membre au moment de l’inscription.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Questions et interventions

Le comité exécutif recommande à l’assemblée générale de créer un sous-comité du Bureau syndical qui aura entre autres pour mandat de tester les procédures et d’écrire les guides d’instances à distances.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

6. Plan de travail A2020 et calendrier des instances syndicales A2020 (documents joints)

Le calendrier est d’une seule session et il est diffusé avec la convocation et dans l’infolettre. Nathalie souligne qu’il est possible, et même fort probable, que d’autres assemblées soient ajoutées en raison des négos. Il n’y aura pas d’ajout inutilement. Elle précise que l’assemblée du 8 décembre est durant la semaine 15. La date est maintenue pour l’instant, à déterminer si la pause commune est maintenue ou non.

Dû à la conjoncture de pandémie, au mandat des officiers-ères pour une seule session et que les bilans ne sont pas complétés, le comité exécutif propose de reconduire le plan de travail 2019-20, de maintenir que les comités essentiels et d’établir deux grandes priorités : la négo et les nombreux enjeux-dossiers qui découlent de la COVID-19. Le comité paritaire sur l’enseignement à distance en contexte de pandémie sera maintenu. La liste des membres et représentants-es des enseignants-es des diverses instances sera publiée dans l’infolettre et le site web du syndicat.

Le comité exécutif recommande à l’assemblée générale de reconduire en 2020-2021 le plan de travail 2019-2020 en priorisant la négociation de la convention collective et les impacts du coronavirus sur les conditions d’exercice de notre profession et la vie syndicale.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7. Info-négo

Andréane St-Hilaire fait un retour sur le regroupement cégep qui s'est tenu jeudi dernier 19 août. Le regroupement a adopté une contre-proposition syndicale de la table centrale (CCSPP) ainsi qu'un embargo visant à ne pas diffuser tout élément de cette proposition avant le dépôt au gouvernement. L'embargo sera levé par l'équipe du CCSPP. Nous la diffuserons à ce moment. La contre-proposition du CCSPP a été adoptée par les quatre fédérations sans amendement. Le comité de négo considère qu'elle respecte les mandats déjà accordés (accent mis sur les bas salariés-es, demandes pour la formation continue, équilibre entre demandes salariales et conditions de travail). Par ailleurs, la FNEEQ a poussé pour un désinvestissement progressif des énergies fossiles de la Caisse de dépôt et placement du Québec (RREGOP). De plus, il s'avère difficile pour la fédération en santé (FSSS) de rejoindre et de consulter leurs membres. Nos déléguées au regroupement, Andréane et Nathalie ont demandé que les instances syndicales locales soient tout de même consultées, mais la proposition de consultation des syndicats a été rejetée selon nos estimations à 55 %. Andréane souligne que 30 séances de négociation à la table centrale ont eu lieu, dont 17 depuis le début de la pandémie. La FNEEQ a fait une demande de médiation en juillet, donc le droit de grève sera accordé en octobre (trois mois après la demande de médiation), tandis que les demandes de médiation des autres fédérations du CCSPP n'ont pas été déposées. Leur plan est d'obtenir leur droit de grève au début de l'année 2021. La CSN va produire différents outils d'information et mener des activités de mobilisation : affiches, tracts, capsules vidéo pour les médias sociaux, manif, semaine de perturbations, commandos de militants-es et campagne publicitaire grand public (médias sociaux, affichage urbain, télé et radio). La FNEEQ a lancé une campagne de lettres (voir l'infolettre). Des actions locales seront bientôt organisées et un appel aux idées novatrices est lancé.

Questions et interventions.

À la table sectorielle, la partie patronale a présenté une contre-offre à la FNEEQ dont la moitié de leurs demandes ont été retirées. Toutes nos demandes sont encore au jeu. La partie patronale n'a exprimé aucune fermeture à nos demandes pour le moment, y compris à la précarité et à la formation continue. Les discussions sont maintenues avec la FEC-CSQ. Les ressources mises sur la table par le gouvernement sont encore de 8 M\$ (dont 4M\$ récurrents), ce qui est nettement insuffisant.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Nicole Lefebvre,
de recevoir le rapport présenté du regroupement cégep tenu le 19 août dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Rentrée automne 2020

Enveloppes financières

Isabelle Rivet présente l'annonce de la ministre Danielle McCann d'une aide supplémentaire de 375M\$ pour les étudiants-es du postsecondaire, dont 300M\$ pour la bonification de l'Aide financière aux étudiants-es (entre autres pour l'achat de matériel) et 75M\$ pour le soutien direct aux étudiants-es et l'encadrement (35M\$ pour le soutien matériel, 30M\$ pour l'encadrement pédagogique (réclamé par les profs) et 10M\$ pour le soutien psychosocial. Une nouvelle annonce a été aussi faite d'une enveloppe spéciale pour 2020-2021, l'Annexe S119 qui comprend trois volets : 17M\$ pour adapter la formation (ce volet pourrait permettre de réduire le nombre d'étudiants-es par groupes ou pour de l'aménagement de locaux), 4M\$ pour le soutien technique et pédagogique, 1,5M\$ pour le soutien pour les services de santé mentale (prévention, soutien et post-intervention). Les collègues vont bientôt connaître les montants qui leur seront alloués.

Déduction des frais reliés au télétravail. Le Collège va transmettre les informations sur les dépenses admissibles pour les frais reliés au télétravail ainsi qu'un formulaire à joindre à la déclaration de revenus. Le syndicat va demander des documents clairs, lors de la réunion intersyndicale convoquée demain par le Collège.

Reprise des travaux du comité paritaire FAD. À la demande du syndicat, le comité siègera à nouveau cet automne. Les membres sont invités-es à faire connaître leurs expériences et problèmes rencontrés à la rentrée au cours du temps qui reste à l'assemblée. De plus, un formulaire sera disponible dans l'infolettre pour le faire. Le comité exécutif envisage aussi la tenue d'un midi-discussion lors d'une prochaine pause commune si nécessaire.

Il est proposé par Natalie Lacombe, appuyé par Johanne Verge,
de recevoir le rapport présenté de la rentrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions et interventions.

9. Questions diverses

- **Dons aux organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve.** Ariane Robitaille indique qu'il reste 1350 \$ dans le budget des dons aux organismes communautaires. Le comité exécutif et le comité de surveillance des finances ont résolu d'accorder des dons spéciaux de 675\$ chacun aux Cuisines collectives de Hochelaga-Maisonneuve et au Chic Resto pop, deux organismes qui interviennent dans le quartier en sécurité alimentaire.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14 h 01.

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Nathalie Pilon
Présidente par intérim